

Bulletin d'Information sur l'Édition Scientifique

Juin 2019

Ceci est le deuxième numéro du bulletin d'information visant à mieux informer la communauté mathématique (et d'autres) sur les questions liées à l'édition scientifique. N'hésitez pas à le faire circuler autour de vous et notamment dans votre laboratoire et/ou établissement de recherche (mail, salle café,...). Bonne lecture !

1. MATHÉMATIENS, MATHÉMATIENNES : QUELLES SONT VOS PRATIQUES D'ACCÈS AUX PUBLICATIONS ?

2. DÉCISION JURIDIQUE DE BLOCAGE DES ACCÈS À SCI-HUB ET LIBGEN

3. NÉGOCIATION ELSEVIER EN FRANCE

4. NÉGOCIATION ELSEVIER AVEC UNIVERSITY OF CALIFORNIA

5. NOUVELLE MOUTURE DU PLAN S

1. MATHÉMATIENS, MATHÉMATIENNES : QUELLES SONT VOS PRATIQUES D'ACCÈS AUX PUBLICATIONS ?

Le Réseau National des Bibliothèques de Mathématiques (RNBM) a lancé une enquête en ligne destinée à mieux comprendre les mutations des pratiques des mathématicien.ne.s et à éclairer leurs attentes à l'égard des bibliothèques de mathématiques. L'enquête est anonyme et ne prend que 10 à 15 minutes.

Pour en savoir plus :

<https://www.mbm.org/mathematiens-mathematiennes-parlez-nous-de-vos-pratiques/>

Lien vers l'enquête :

<https://limsur.math.cnrs.fr/index.php/survey/index/sid/452873/newtest/Y/lang/fr>

Date limite de réponse : fin juin 2019

2. DÉCISION JURIDIQUE DE BLOCAGE DES ACCÈS À SCI-HUB ET LIBGEN

Le 7 mars 2019, le Tribunal de grande instance de Paris a ordonné aux principaux fournisseurs d'accès internet français de bloquer l'accès de leurs utilisateurs aux bibliothèques scientifiques pirates Sci-Hub et LibGen et leurs miroirs. Pour en savoir plus :

<https://www.soundofscience.fr/1723>

3. NÉGOCIATION ELSEVIER EN FRANCE

Le consortium Couperin, qui négocie au niveau national les ressources documentaires électroniques de l'enseignement supérieur, a signé un projet d'accord de 4 ans avec Elsevier. Encore une fois, ces négociations se font dans la plus grande opacité. Heureusement, le contenu de l'accord a été rendu public par le journaliste scientifique Martin Clavey sur son blog :

<https://www.soundofscience.fr/1754>

Ce projet d'accord soulève de nombreuses critiques et inquiétudes :

1. la durée du contrat est de 4 ans alors que le secteur de l'édition scientifique connaît actuellement d'importants bouleversements. Une durée de 2 ou 3 ans aurait été nettement plus raisonnable.

2. la baisse concédée par Elsevier sur le tarif des abonnements doit être comparée au coût total des articles publiés en libre accès dans des revues hybrides avec APC (qu'on ne devrait pas payer puisqu'ils sont en ...libre accès !).
3. concernant la partie archivage du contrat, on ne peut que s'étonner de la méthode (le CCSD qui développe Hal n'était aucunement informé de cette clause du contrat) et de l'idée saugrenue de faire entrer le loup Elsevier dans la bergerie Hal ? Pour plus de détails voir la lettre ouverte des développeurs de l'outil Dissemin :
<https://blog.dissem.in/2019/lettre-ouverte-au-consortium-couperin-sur-le-renouvellement-de-labonnement>

On lira également avec intérêt le texte de Frédéric Hélein sur cette négociation :
<https://frederichelein.wordpress.com/2019/06/10/pourquoi-et-comment-le-consortium-couperin-sest-il-couche-devant-elsevier/>

4. NÉGOCIATION ELSEVIER AVEC UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'Université de Californie a décidé de ne pas renouveler son contrat d'abonnement avec Elsevier :

<https://www.universityofcalifornia.edu/press-room/uc-terminates-subscriptions-worlds-largest-scientific-publisher-push-open-access-publicly>

Cette information recèle à la fois une bonne et une mauvaise nouvelle : elle confirme que les conditions sont aujourd'hui réunies pour engager un bras de fer avec Elsevier (ou Springer), mais montre que l'objectif visé est de quitter le piège des abonnements pour... le piège de l'auteur-payeur. En effet, l'Université de Californie souhaitait inclure dans le nouveau contrat une baisse des coûts d'abonnements mais aussi la prise en charge des frais de publication (APC) pour que les travaux des auteurs affiliés à l'université soient publiés en libre accès.

Un point complet sur les désabonnements au niveau international est disponible sur le site :

<https://sparcopen.org/our-work/big-deal-cancellation-tracking/>

5. NOUVELLE MOUTURE DU PLAN S

Le plan S est une initiative de la Commission européenne et de la "cOAlition S", un consortium soutenu par le Conseil Européen de la Recherche et les agences de financement de la recherche de douze pays européens. Il exige notamment que les articles scientifiques issus de travaux financés par les signataires du Plan S (l'ANR est signataire mais pas le CNRS) soient immédiatement en libre accès, sans aucune période d'embargo. Après la publication d'une première version de ce plan fin 2018, une large consultation a été ouverte qui a conduit à une nouvelle mouture :

<https://www.coalition-s.org/principles-and-implementation/>

On retiendra notamment que le Plan S prendra finalement effet en 2021 (et non en 2020 comme annoncé initialement) et que les archives ouvertes comme Hal ou arXiv sont désormais compatibles avec le plan.